

dont les personnes qui prennent quelque intérêt à l'avancement de la science en Canada voudront bien faire part au public.

Le désir que nous avons de donner une carrière aussi étendue que possible à la discussion, nous oblige d'informer ceux qui voudraient bien nous faire part du fruit de leurs recherches, et de leurs observations, que nous n'exigerons pas les noms de leurs auteurs: mais le bon ordre que nous désirons voir régner dans des discussions où il est quelquefois difficile de se contenir dans de justes bornes, nous oblige d'interdire l'entrée dans notre journal à tout écrit anonyme, qui comporterait une critique trop sévère d'opinions avancées par un correspondant qui aura paru avec sa signature. La connaissance dont le public est redevable à celui qui veut travailler à l'avantage de ses concitoyens, semble exiger de nous cette protection; mais nous avons une trop haute idée de la libéralité dont s'honore la classe de ceux qui sont chargés de veiller au bien-être de leurs concitoyens, pour croire que nous aurons jamais occasion de faire valoir une condition qui, nous l'espérons, ne paraîtra ici que pour la forme.

Cependant, comme nous aurons souvent occasion de traiter nous-mêmes, des matières qui par leur nouveauté demanderaient la plus grande latitude dans les discussions, nous croyons devoir informer nos lecteurs, que tout écrit anonyme qui n'attaquerait que nos propres opinions, recevra un accueil favorable; notre unique désir étant, comme nous venons de le dire, de donner un plus libre champ, à une discussion honnête et raisonnée,

Après avoir soumis au public les motifs qui nous ont engagé à entreprendre cette publication, et la conduite que nous devons tenir, nous attendrons avec empressement les effets d'une émulation, qui nous donnera lieu de nous réjouir d'avoir peut-être contribué à en éveiller le mobile. Heureux si nous pouvons un jour goûter la douce consolation d'avoir fait quelque chose pour le bien de nos concitoyens; c'est de ce sentiment seul que nous attendons notre unique récompense."

Nous tâcherons de donner dans notre prochain numéro, quelques extraits du discours préliminaire, qui nous a paru également bien pensé et bien écrit.

On souscrit à Montréal chez Messrs. E. R. FABRE et C^{ie}, agens pour la ville et le district.



LANGUE FRANÇAISE.

J'AI publié dans un autre journal, il y a une huitaine d'années, trois ou quatre morceaux, où je tâchais de faire sentir leur tort à ceux qui en parlant ou écrivant en français, emploient des mots